

Secrétariat général**Numéro 06-2024**

Réf. : FS/SD/BM/NS

Paris, le 18 janvier 2024

DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DU 18 JANVIER 2024

Fidèles à nos traditions d'organisation porteuse de la paix dans le monde, la CE rappelle les propos de Léon Jouhaux fondateur de la cgt-FO qui déclarait : « L'union des travailleurs fera la paix du monde ».

En ce sens, et face à de trop nombreux conflits armés dans le monde (en particulier en Ukraine et au Proche-Orient) frappant en premier lieu les travailleurs, la CE exige un cessez-le-feu immédiat et définitif sur tous les terrains de guerre. Les massacres doivent cesser.

La commission exécutive prend acte de la mise en place d'un nouveau gouvernement. FO continue et continuera de porter ses revendications en toute indépendance. Elle condamne les annonces faites par le président de la République le 16 janvier. Elle n'accepte pas en particulier les mesures qui conduiraient à doubler les franchises médicales, à réduire le niveau de l'Aide Médicale d'Etat, à renforcer les rémunérations au mérite dans la Fonction publique, à durcir les sanctions à l'encontre des chômeurs et à remettre en cause les garanties du code du travail, notamment en matière de seuils et d'embauche.

Elle attend du gouvernement qu'il respecte la négociation collective et les ANI (agrément des accords en l'état). La confédération remettra son cahier revendicatif lors de la réunion des « forces vives » proposée par le Premier ministre et ira négocier dans tous les lieux dédiés au dialogue social au paritarisme et à la négociation collective, l'amélioration des droits des salariés et de leurs conditions de travail.

La commission exécutive condamne la remise en cause des droits et libertés, dont la loi immigration qui comporte de l'aveu même du gouvernement, des mesures non constitutionnelles. La commission exécutive en exige le retrait. La CE approuve le courrier de la confédération sur la loi immigration qui sera remis au Premier ministre. Ce courrier sera envoyé aux membres du CCN pour qu'ils en saisissent les pouvoirs publics.

Face à l'inflation, la CE réaffirme que la priorité de FO est l'augmentation générale des salaires, des pensions et des minima sociaux. La CE déplore l'absence de coup de pouce au Smic au 1er janvier et exige une forte revalorisation du point d'indice dans la fonction publique. Elle rappelle sa totale opposition au salaire au mérite porté par le futur projet de loi fonction publique qui remet en cause le statut général des fonctionnaires. La confédération et ses structures continueront à négocier partout, dans les entreprises et dans les branches, des augmentations de salaires significatives. La CE rappelle sa revendication de rétablissement de l'échelle mobile des salaires.

La commission exécutive dénonce la casse sociale programmée par le démantèlement du groupe Casino et apporte son soutien plein et entier à tous les salariés qui craignent pour leur emploi.



Circulaire confédérale

Face à l'amplification des politiques d'austérité, la commission exécutive rappelle ses revendications de réindustrialisation, de défense et renforcement des services publics sur tout le territoire, en particulier à l'hôpital public et à l'école publique qui est la seule école de la République. Elle revendique en outre des investissements publics massifs dans le domaine de l'énergie, du transport public, pour répondre aux défis de transition écologique.

Pour appuyer toutes ses revendications en particulier l'augmentation des salaires et contrer les mesures envisagées par l'exécutif, la CE décide d'organiser un grand meeting national dans les prochaines semaines.

Paris, le 18 janvier 2024